

Tarifs mensuels d'électricité. En vigueur le 1^{er} avril 2009

Usage domestique *

Frais de service mensuels	19.73\$
1300 premiers kilowattheures	9.69¢ / kWh
Reste des kilowattheures	9.22¢ / kWh

Nouvelles Constructions (Janvier 2009) *

Frais de service mensuels	19.73\$
1300 premiers kilowattheures	9.52¢ / kWh

Usage général I* (ordinaire)

Redevance d'abonnement	20.32\$
20 premiers kilowatts de puissance	Aucun frais
Reste des kilowatts de puissance	9.38\$ / kW
5000 premiers kilowattheures	11.72¢ / kWh
Reste des kilowattheures	8.31¢ / kWh

Usage général II* (tout-électrique) – fermé aux nouveaux abonnés

Redevance d'abonnement	20.32\$
20 premiers kilowatts de puissance	Aucun frais
Reste des kilowatts de puissance	
En prenant le montant le moins élevé	5.76\$ / kW
Ou	2.88¢ / kWh
5000 premiers kilowattheures	11.72¢ / kWh
Reste des kilowattheures	8.94¢ / kWh

Usage industriel * (charge maximale de 750 kilowatts)

Frais de puissance	6.16\$ /kW
100 premiers kWh par kilowatt	11.90¢ / kWh
Reste des kilowattheures	5.59¢ / kWh

Location de Chauffe-eau *

22 Gallons / 100 litres	5.84\$
40 Gallons / 180 litres	5.84\$
60 Gallons / 270 litres	7.56\$
100 Gallons / 455 litres	15.21\$
100 Gallons / 455 litres (Commercial 208V)	23.27\$
100 Gallons / 455 litres (Commercial 600V)	29.48\$

Location d'appareils d'éclairage hors rue *

Vapeur de sodium à haute pression	100 Watt	200 Watt
Poteau existant	12.80\$	21.93\$
Poteau en bois requis	16.75\$	25.87\$

Frais d'arrérages

Des frais de 19.56% par an (1.5% par mois) sont ajoutés aux sommes non payées à la date d'émission de la facture (exempts de la taxe de vente harmonisée).

Autres services *

Frais d'appel de service et frais de rebranchement	41.68\$	Si un client demande l'exécution du travail en dehors des heures normales de travail, il doit payer des frais supplémentaires en plus des frais normaux.
Frais de branchement d'un nouvel abonné	73.77\$	
Frais de rebranchement d'un service saisonnier	116.32\$	

* Taxe de vente harmonisée en sus

† Des frais supplémentaires de location de poteaux peuvent être exigés

Pour plus de renseignements

(506) 739 – 2118

www.edmundston.ca

